



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

INRA

S.E.R. #60

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

France INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

MODELES TECHNIQUES DE PRODUCTION EN AGRICULTURE ET OBSERVATION DU CHANGEMENT SOCIAL EN ZONE RURALE :

LE CAS DE LA VALLEE FRANCAISE

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS

~~WITHDRAWN~~
MAY 4 1982

J.P. CHASSANY

PH. DEYGOUT



Série Etudes et Recherches

N° 60

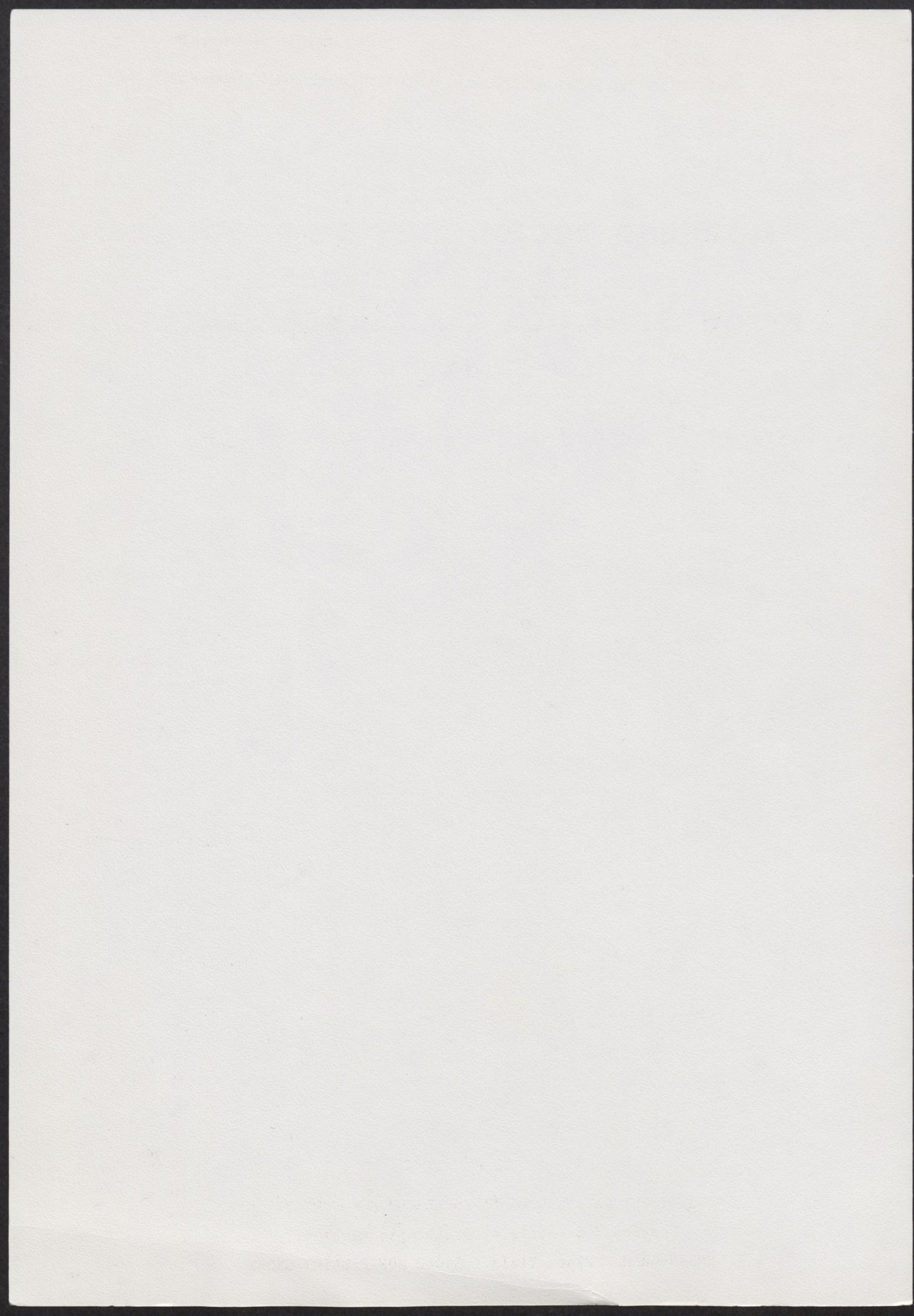
Montpellier

Octobre 1981

STATION D'ECONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique

34060 MONTPELLIER CEDEX



MODELES TECHNIQUES DE PRODUCTION EN AGRICULTURE
ET OBSERVATION DU CHANGEMENT SOCIAL EN ZONE RURALE :
LE CAS DE LA VALLEE FRANCAISE

.Jean-Paul CHASSANY
Chargé de Recherches

.Philippe DEYGOUT
Ingénieur Agronome

Janvier 1980.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
Station d'Economie et Sociologie Rurales
ENSAM-CRAM Place Viala 34060 MONTPELLIER CEDEX

I N T R O D U C T I O N

La Vallée Française constitue l'exemple type de zone rurale difficile, en partie en raison de la topographie et dans une moindre mesure en raison de son climat, mais également durement éprouvée par un exode constant depuis le début du siècle, ainsi que progressivement marginalisée par rapport à d'autres régions plus favorisées.

La concurrence des soieries asiatiques, des industries textiles du Nord et de l'Est de la France, les différentes crises viticoles, le développement de certaines maladies du châtaignier, telles que le chancre, en désorganisant les activités économiques de la région, ont conduit à une déstructuration de la société locale dont l'évolution se trouve maintenant beaucoup plus qu'autrefois sous la dépendance de la société globale.

A cette phase de déstructuration qui n'est peut-être pas totalement achevée, succède une phase naissante de réorganisation sur des bases nouvelles : développement du tourisme, extension des forêts, restructuration de la production agricole, arrivée de néo-ruraux en provenance des villes, liée à une volonté de retour à la terre et/ou aux difficultés d'emploi dans le monde citadin... Conjoncturels ou structurels, ces phénomènes concourent à une transformation des mentalités, à une évolution des activités économiques, à un nouveau mode de gestion de l'espace, à une transformation de la société.

Le changement social s'y exerce de manière profonde, avec des implications d'autant plus nettes que cette marginalité que nous évoquions précédemment y est plus forte : certaines activités économiques sont à la limite de la survie : la moindre perturbation peut les faire disparaître totalement, ce peut être le cas pour l'agriculture, ou mieux pour certains types d'agriculture.

Si la Vallée Française traverse une période de déstructuration-restructuration comparable à ce que l'on a observé et que l'on observe quelquefois encore, dans les campagnes dites marginalisées, elle le fait avec une spécificité qui lui est propre : son histoire est liée en partie au protestantisme, son milieu naturel est particulier -les Cévennes- sa population très diversifiée, avec beaucoup d'apports récents d'origine extérieure, liés au mythe cévenol...

Cette spécificité est renforcée par le fait que la zone en question est l'objet de nombreuses opérations de recherches, notamment en sciences sociales, si bien que la présence de chercheurs dans ce milieu humain en pleine mutation intervient aussi dans cette évolution sociale.

Dans ce type de société locale les agriculteurs représentent une des catégories qui imprime le plus sa marque, même si en nombre ils ne représentent pas plus de la moitié de la population. En tout cas ils résident en permanence dans le pays et ils vivent directement du milieu dit naturel. Ce milieu représente pour eux un premier ensemble de contraintes. Pour en tirer parti, ils doivent aussi tenir compte de nombreuses contraintes socio-économiques (structures foncières locales, organisation des marchés agricoles, coût de l'accès au matériel moderne, infrastructures existantes...).

Ils doivent également intégrer leur propre situation de départ (nature de leur patrimoines foncier et des bâtiments d'exploitation, disponibilité en main d'oeuvre, projets personnels en fonction de leur situation familiale...).

Leur réponse à ces diverses contraintes, les amène en combinant les facteurs de production disponibles (capital, terre, travail) à mettre en oeuvre diverses techniques. Cette réponse constitue ce que nous appellerons un système de production agricole plus ou moins proche des différents modèles techniques dominants intensifs, à base de consommation intermédiaires produites sur place ou achetées à l'extérieur ou de modèles plus extensifs à base d'utilisation maximale de ressources naturelles renouvelables disponibles sur l'exploitation.

Les techniques mises en oeuvre peuvent être d'origine locale, telles les techniques concernant la culture du châtaignier. (1) Elles peuvent être également d'origine exogène : ainsi en est-il de l'alimentation des ovins ou des caprins à partir d'aliments du bétail achetés à l'extérieur. Très souvent elles sont le produit d'une adaptation locale de techniques d'origine exogène. Enfin, elles évoluent. Quelles que soient les causes de cette évolution (imposées pour des raisons de rentabilité, suggérées par un modèle dominant de production agricole, lequel peut être caractérisé éventuellement par une volonté de mieux maîtriser des processus de production complexes...), elle induit en retour des

(1) Si elles ont été importées à une époque reculée, elles font néanmoins partie de l'acquis technique et culturel de la société locale

transformations dans l'utilisation du milieu dit naturel qui se traduisent au niveau des paysages : le rapport de la société rurale locale, dans son ensemble, à son espace, change.

De ce rapport à l'espace dépend en grande partie, l'avenir de la société rurale en question. En effet, l'application prolongée de tel modèle technique, influe considérablement sur le niveau de potentialité du milieu : par exemple en Afrique du Nord, le système jachères-céréales sans restitution minérale et organique a affecté sensiblement le potentiel productif des sols et leur résistance à l'érosion. Inversement, le développement des terrasses en Cévennes et le jardinage qui s'en est suivi a sans aucun doute accru les possibilités du milieu. La dégradation actuelle de ces équipements, l'embroussaillage, par contre, l'ont affaibli... Ainsi, l'avenir de toute société rurale dépend pour une grande part de ses propres pratiques agricoles.

Dans les zones marginalisées, telles que la Vallée Française, il faudrait même aller plus loin : dans la mesure où la plupart des exploitants agricoles sont obligés, pour survivre dans un ensemble de contraintes très rigoureuses, d'exercer d'autres activités en plus de l'agriculture, c'est en terme de systèmes d'activités qu'il faudrait en toute bonne logique raisonner. Certains agriculteurs de la Vallée Française sont aussi exploitants forestiers pour la fourniture de bois de chauffage, d'autres louent des gîtes ruraux, la plupart sont chasseurs... Toutes ces activités ont des implications plus ou moins directes sur le mode d'utilisation de l'espace et sa dynamique.

De plus, si les acteurs principaux quant à l'utilisation de l'espace sont les agriculteurs, il ne faut pas négliger les autres parties prenantes qui jouent un rôle plus ou moins direct : propriétaires absentéistes reboisant leurs terres, résidents secondaires "protégeant" leur espace, touristes de passage jouissant à leur manière des paysages, l'Etat qui intervient à divers niveaux comme propriétaire foncier avec les terres domaniales, comme aménageur, comme soutien à différentes catégories d'agents économiques, par l'intermédiaire de primes, subventions, prêts à bas taux d'intérêt dans le cadre de sa politique de développement des différentes régions.

En fait en raisonnant en terme de systèmes de production agricole, au sens où nous l'avons défini plus haut, on est conduit à intégrer certains de ces aspects qui interviennent alors comme des contraintes supplémentaires et l'on peut considérer que l'évolution des systèmes de production agricole constitue un bon indicateur du changement social, surtout si l'on prend en compte ses conséquences sur le milieu dit naturel.

C'est cette démarche qui nous a conduit, dans le cas de la Vallée Française à développer, plus particulièrement, l'analyse des exploitations agricoles : il s'agissait moins d'une présentation générale de l'agriculture locale, intéressante en soi, que d'une approche des systèmes d'activités à dominante agricole en place et de leurs transformations dans la région considérée d'économie de montagne en évolution.

Constituant à priori une entité rurale apparemment délimitée et homogène, la Vallée Française, située pour la plus grande partie dans la zone périphérique du Parc National des Cévennes, à l'exclusion de la Vallée de Trabassac, présente une grande diversité de situation au niveau des exploitations. Cette diversité, rencontrée dès l'abord, donne à penser que la dépopulation et le déclin des productions traditionnelles (châtaigne, ver à soie, vigne et polyculture) ont affecté la région selon ses particularités locales de topographie et de structures des unités productives. Cette diversité semble liée aussi à deux phénomènes récents à savoir, d'une part, vers 1960, les actions d'incitation à la spécialisation caprine lancées dans la région, d'autre part, après 1968 l'arrivée de marginaux et autres "retours à la terre". Tout ceci a renforcé la multiplicité des processus d'évolution.

L'élevage caprin représente l'activité agricole principale, mais donne lieu à deux types de productions : fabrication fromagère à la ferme ou en laiterie avec la Coopérative des Pélardons à Moissac. Les surfaces (terres, prés, landes, bois de châtaignier...) sont utilisées et valorisées de manière variable, et on relève la présence de nombreuses productions complémentaires, (ovins, ruches, volailles, porcins, châtaignes, etc.) Par ailleurs, le lien traditionnel ici de l'agriculture avec d'autres secteurs, telle les anciennes filatures, ne semble plus donner lieu qu'à quelques emplois dans les services, le bâtiment ou l'exploitation du bois, tandis que, le tourisme procure quelques compléments sur certaines exploitations grâce à la location de gîtes.

Cette note se base essentiellement sur les résultats d'une enquête menée en décembre 77 et en janvier 78 par Philippe Deygout, ancien élève de l'ENSAM, auprès de 34 exploitants des communes de Molezon, Gabriac, Moissac, Ste Croix et Ste Etienne Vallée Française (Lozère). Cette même enquête s'est déroulée dans le cadre de l'ATP CNRS "Observation du changement social et culturel", et a donné lieu à un premier document écrit dont cet article s'inspire largement (1). Les informations obtenues au cours de ces entretiens d'une heure et demie en moyenne, concernent les activités de productions développées sur les exploitations dont on a tenté de saisir les données historiques, techniques et sociales principales dans leur aspect dynamique (2).

Compte tenu de ce qui précède, nous rendrons compte ici de la nature des observations que l'on a pu effectuer concernant les contraintes et l'organisation des productions sur les exploitations visitées. Sans prétendre avoir bien cerné la "logique" propre à chacune d'elle, nous tenterons dans un deuxième temps d'élaborer une typologie sommaire dans laquelle puisse s'insérer, en première approche, la plupart des "systèmes" appréhendés. Nous aborderons enfin quelques aspects de l'évolution des différentes catégories mises en évidence, dont le rôle dans l'économie locale et la gestion de l'espace est variable et pose le problème du devenir de l'agriculture de la vallée, reflétant ainsi comme nous l'avons suggéré, le changement social.

I - L'ENQUETE EFFECTUEE ET LES CRITERES D'ANALYSE RETENUS

I.1 - Echantillon et nature des données

La demande a été faite aux secrétaires de mairie d'indiquer sur chaque commune la liste des exploitants, non nécessairement exhaustive mais représentative, d'un point de vue qualitatif, des différentes situations en présence. Les conditions d'enquête ont permis de visiter une partie de ces exploitants recensés (34 sur 53)(3) dont le "choix" comporte donc une part arbitraire.

(1) Philippe DEYGOUT "Les exploitations agricoles en Vallée Française".
INRA-ESR avril 1978 ; 30 p.

(2) Notons qu'en 1978 une enquête plus importante avait été menée sur 98 exploitations de la Vallée Française (Lorthois, Nordberg, Pilard : Maintien de l'agriculture en Vallée Française, mémoire de fin d'études 1976. ESR Montpellier. Pour certaines exploitations il s'agit d'une actualisation en 1978.

(3) 15 autres exploitations indiquées sur St Etienne ont été exclues : il s'agit de la partie Nord de cette commune de géographie un peu différente.

Par rapport à une enquête réalisée en 1976 par un étudiant de l'ENSAM sur 98 exploitations de Moissac, Molezon, Ste Croix Vallée Française, le sondage présent concerne les trois quarts des 20-40 ans mais un tiers des 60-70 ans et moins du sixième des 40-60 ans et des plus de 70 ans. Le biais est donc important pour ce qui est de l'âge. En particulier le poids donné aux "jeunes", qui sont certes à même de montrer les tendances d'évolution future, ne préjugent pas de leur part réelle dans la production actuelle, que seule une étude exhaustive pourrait évidemment cerner.

Par ailleurs l'imprécision générale au niveau des renseignements obtenus propre à ce genre d'enquête (contact avec l'enquêteur, méfiance, et aussi une certaine "saturation" -la région semblant être très souvent l'objet de sondages similaires-) doit être prise en compte lors de l'interprétation des résultats.

Au cours des entretiens les questions concernaient le troupeau, son alimentation, le foncier, le matériel, la main d'oeuvre, les activités complémentaires, l'historique de l'exploitation. Lors du dépouillement, nous avons retenu des réponses des exploitants 24 critères de type qualitatif ou quantitatif constituant 5 groupes de données à même d'explicitier le plus clairement possible la diversité des processus de production. Ils se regroupent en une rubrique principale ayant trait à l'exploitant, la production l'exploitation, les aspects financiers et les activités non agricoles exercées.

L'intérêt de rassembler ces données est, compte tenu de ce qui a été dit, davantage qualitatif. Le tableau obtenu avec les exploitations visitées présenté au chapitre II n'a pour but que de mettre en évidence les facteurs de différence entre exploitations et les corrélations essentielles entre ces facteurs, ceci logiquement doit nous conduire à une typologie, même grossière, de ces exploitations par rapport à la notion d'acceptation d'un certain progrès technique, tout jugement de valeur sur ce progrès technique ou certains modèles techniques étant exclu.

Au risque d'apparaître un peu trop technique aux yeux du lecteur non spécialiste, nous allons examiner les différents critères d'analyse retenus pour en donner leur signification. Ils se réfèrent à une analyse classique d'une exploitation agricole.

I.2 - Les critères retenus et leur signification

I.2.1 - Critères ayant trait à l'exploitant

L'âge de l'exploitant permet de situer l'exploitation dans le temps et de mieux appréhender la notion de projet du chef d'exploitation : retraité, actif d'âge mûr, jeune effectuant une reprise de ses parents ou une installation. Pour simplifier cette table des critères nous avons retenu comme catégorie les moins de 35 ans, les 35-50 ans et les plus de 50 ans (les retraités étant spécifiés par ailleurs). L'essentiel des exploitants âgés est sans succession. Eventuellement leurs enfants, actuellement artisans, employés, y prendront leur retraite.

Le critère de temps partiel désigne les éleveurs dont l'activité principale présente ou passée -cas de 2 retraités ex-ouvriers agricoles- n'est pas sur l'exploitation personnelle. Ont été rencontrés : un auxiliaire PTT, un ouvrier agricole (1) et deux employés de la Coopérative, dont un jeune "qui se lance" et se consacrera bientôt uniquement à son exploitation.

La formation en CFPA concerne les jeunes qui suivent les cours en vue de l'obtention du Brevet Professionnel Agricole à Florac : ce sont essentiellement des fils d'exploitants reprenant l'exploitation familiale et quelques jeunes non originaires de la région à la recherche d'une formation et parfois aussi du "papier" permettant l'obtention de prêts.

Le statut de coopérateur est un autre critère discriminant en Vallée Française : il s'agit généralement des plus gros troupeaux. L'éleveur est alors obligé de disposer d'un tank de réfrigération, le ramassage ayant lieu tous les deux jours.

I.2.2 - Critères ayant trait à la production

En ce qui concerne les chèvres, l'objectif est toujours la production de lait de saison (mars à octobre-novembre) pour la fabrication fromagère, avec vente du chevreau de 10 à 12 kg à un mois environ.

Pour les ovins il s'agit de production d'agneaux de 30-35 kg. Les exploitations sont situées plus en altitude (accès aux landes et pâturages du haut des versants). On note un seul cas d'engraissement "hors sol", les animaux étant achetés à 12 kg et revendus à 35 kg. Il n'y a pas d'élevage ovin seul.

Pour les ovins il s'agit de production d'agneaux de 30-35 kg. Les exploitations sont situées plus en altitude (accès aux landes et pâturages du haut des versants). On note un seul cas d'engraissement "hors sol", les animaux étant achetés à 12 kg et revendus à 35 kg. Il n'y a pas d'élevage ovin seul.

Au vu des différentes situations, les 3 catégories suivantes d'effectifs caprin et ovin ont été retenues : moins de 10 mères, de 10 à 50, 50 et plus. Elles situent bien en moyenne les "petits, moyens et gros" troupeaux, eu égard notamment aux conditions incidentes de traite, (au-delà de 50 chèvres une installation mécanisée de traite est nécessaire), de logement des bêtes, et éventuellement de fabrication fromagère. Les effectifs vont de 2 à 66 mères, les "gros et moyens" étant plus représentés dans notre échantillon que dans celui de Lorthoï, Nordberg et Pilard (op.cité).

L'inscription au contrôle laitier et la volonté d'améliorer génétiquement la production laitière vont de pair avec la qualité de coopérateur de l'éleveur. Les éleveurs concernés achètent des chevrettes et des boucs sélectionnés. Il arrive qu'ils échangent entre eux les boucs pour éviter la consanguinité.

L'alimentation est l'un des éléments les plus caractéristiques du modèle technique de production. Soit l'éleveur fait appel aux unités fourragères dont il dispose sur ses terres (foin des prairies, herbe des parcours, châtaignes, glands, jeunes pousses de ligneux, chênes verts...), soit l'alimentation est achetée à l'extérieur. Entre ces deux extrêmes on trouve différents cas : ils ont été réunis en trois types et l'on peut les caractériser comme suit :

- Type 1 : utilisation exclusive du parcours (prés naturels, landes (1) et bois de châtaignier) et du foin "cueilli", le seul apport aux prés étant, lorsqu'il y en a, l'épandage de fumier sorti des chèvreries. On relève une très faible complémentation dans ce système.
- Type 2 : apport complémentaire par aliments achetés (granulés...) et par foin de prairies semées et parfois irriguées (luzerne, raygrass, dactyle, trèfle, etc.), épandage de scories potassiques fréquent.

 (1) Anciens prés et terres peu entretenus, taillis de chênes verts clairsemés et rocailleux, etc.

- Type 3 : pâturage rationné de cultures fourragères (clôtures électriques, gardiennage) ou apport en bergerie (affouragement en vert) pendant l'été. Le parcours est toujours utilisé mais il y a tendance plus ou moins grande à garder les bêtes à l'intérieur. Par ailleurs le chevreau est parfois élevé au lait artificiel.

Notons que les types 2 et 3 correspondent plutôt aux coopérateurs et que plus le troupeau est "amélioré", plus l'alimentation est "évoluée" (voir chapitre III). D'autre part, le type 1 est plus fréquent pour les petits troupeaux.

Les autres productions recouvrent la spéculation principale de l'exploitation lorsque celle-ci n'est ni caprine ni ovine, et les spéculations annexes au troupeau lorsqu'elles produisent des excédents réguliers commercialisables. On trouve ainsi des élevages de volailles (200 poules pondeuses, 150 dindes...) de lapins (200 mères chez le père d'un jeune qui monte un troupeau de chèvres) et d'autres (4 vaches chez un exploitant au bord du Gardon), mais aussi une centaine de ruches chez l'un, un élevage de sangliers chez l'autre, du maraîchage ailleurs, etc.

Il s'agit aussi des activités de cueillette (châtaignes, champignons...) et des compléments non agricoles mais obtenus sur l'exploitation : vannerie, confection de piquets en châtaignier ou robinier, etc. L'ensemble de ces à-côtés difficiles à quantifier, arrive à procurer un complément de revenu souvent appréciable. C'est pourquoi nous en avons relevé globalement l'existence, à l'opposé des exploitations plus spécialisées où ces "productions" annexes sont essentiellement auto-consommées.

Le mode de commercialisation des produits a été également pris en compte. Certains exploitants tentent de vendre leur production (fourrages, agneaux, chevreaux) en dehors du circuit local traditionnel (épiciers-maquignon) : ainsi les fromages sont vendus directement aux touristes, sur les marchés, et les agneaux sont transportés sur un marché éloigné, etc.

I.2.3 - Les critères se rapportant aux structures de l'exploitation

Le terme de SAU (surface agricole utile) est impropre car la surface indiquée sous cette rubrique recouvre, telle que l'a déclarée la grande majorité des exploitants, les prairies (permanentes et temporaires) et les terres cultivées (potager, vigne...). Il s'agit donc de la surface agricole utilisée moins les landes et châtaigniers. L'information est cependant très imprécise, telles "landes" ou tels "prés", ne recouvrant pas du tout la même réalité (productivité ?) d'une exploitation à l'autre. On a distingué les moins de 3 ha, les 3 à 10 ha et les 10 ha et plus. Tel éleveur ayant 40 chèvres et déclarant ici moins de 3 ha achète sans doute une part des ses U.F. à l'extérieur, tel autre ayant 10 chèvres et plus de 10 ha en a sûrement en excédent, comme ce retraité récent dont l'exploitation nourrissait encore plus de 30 bêtes et qui va être reprise par un jeune.

La "SAT" correspond à la surface totale de l'exploitation indiquée par l'exploitant. Elle est, comme la précédente, sujette à caution mais n'a de toute manière que peu de signification : il a rarement été possible de spécifier la part de landes, de taillis, de châtaigniers : c'est donc une donnée récapitulative de surfaces très hétérogènes. Cependant les bornes choisies (moins de 30, 30-80, 80 ha et plus) donnent un aperçu de l'importance de la surface de l'exploitation et des améliorations foncières possibles.

La location apparaît lorsque la SAT n'est pas totalement en faire valoir direct. Il peut s'agir d'un "fermage" avec bail (nous avons rencontré un fermier à 100 %, d'autres plus partiels), ou sans bail (accords verbaux, ententes tacitement reconduites,...). Dans ce dernier cas, le plus courant, les terres sont fauchées, plus rarement livrées au parcours, en guise d'entretien. Les résidents secondaires sont parfois payés en nature, avec des légumes par exemple, l'été.

En ce qui concerne le site nous avons distingué les exploitations situées sur le versant Nord de la Vallée, où les sources sont rares, les terrains souvent plus pentus, d'accès plus difficile, le rocher y affleure souvent, les châtaigniers sont peu nombreux, au profit du chêne vert et quelques pins. A l'opposé le versant sud présente plus de replats cultivables, de l'eau, etc. Cependant nombre d'exploitations ont depuis leur origine des terrains sur les deux versants, ce critère ne fournit donc qu'un indice de milieu "plutôt moins favorable". On y trouve apparemment peu de gros troupeaux.

Dans le même ordre d'idée nous avons considéré l'accès à l'exploitation : certaines ne disposent toujours pas en 1978 de chemin goudronné ou seulement carrossable. L'isolement qui en résulte interdit par exemple la descente du lait à la route...

L'irrigation est une pratique ancienne : que ce soit en fond de vallée ou bien sur les terrasses à partir des sources. Il était difficile de bien évaluer les capacités de l'exploitation en ce domaine. D'après les réponses obtenues, est noté irriguant tout exploitant pouvant amener l'eau sur au moins une partie de la "SAU" permettant alors jusqu'à 3-4 coupes d'herbes, que la mise en valeur soit ancienne ou récente. Il s'agit là seulement d'une indication grossière.

La main d'oeuvre apparaît comme un élément important de compréhension du système de production. Le cas général étant celui d'un couple travaillant par exploitation, nous avons noté celles où l'on relève une ou plusieurs présences supplémentaires : salariés (un cas rencontré) ou plutôt aides familiaux. Il s'agit là aussi d'une indication sommaire, vues les particularités propres à chaque exploitation ; elle permet surtout de remarquer les jeunes effectuant une reprise et dont les parents restent sur l'exploitation et contribuent, par la main d'oeuvre qu'ils fournissent (garde de chèvres, etc.) -et souvent aussi par soutien financier- qu'ils apportent, au devenir de celle-ci.

I.2.4 - Les investissements

Ils traduisent en quelque sorte la volonté d'accéder à un certain modèle de production. Ils concernent surtout le matériel et les bâtiments.

- Le matériel. Nous avons indiqué ceux pour lesquels la mécanisation est assez poussée, c'est à dire où l'on trouve au minimum un tracteur de 25 à 50 chevaux, etc. Les autres, à l'opposé, ont pour la plupart comme seul capital en matériel, une motofaucheuse, avec rentrée du foin par "barillons" sur le mulet, ou à dos d'homme. Deux exploitants sur les 34 rencontrés ont deux tracteurs, deux ont une machine à traire.

- Les bâtiments. Ont été relevées les créations récentes de locaux modernes pour l'élevage, par opposition aux anciennes bergeries en pierres, exigues tenant rarement plus de 20 bêtes et peu pratiques pour distribuer le fourrage, sortir le fumier... Deux de ces créations datent des années 50, les autres sont postérieures à 1970 ou en cours de réalisation. Ces dernières sont en général conçues pour 80 ou 100 chèvres : elle comprennent la chèvrerie et le pailler. Leur coût

réel est variable suivant les matériaux utilisés, la part de main d'oeuvre fournie par l'exploitant. Le fait d'être en zone périphérique du Parc National des Cévennes amène à des implantations (décrochements), des matériaux et coloris particuliers augmentant parfois le coût du bâtiment qui est par ailleurs subventionné (DDA, SAFER), le Parc prenant en charge les surcoûts.

Comme corollaire de ces investissements on est amené à prendre en compte l'endettement. Il a paru intéressant d'indiquer les cas où les investissements fonciers, en matériel ou bâtiment, sont financés en grande partie par l'emprunt. Il s'agit souvent dans le cas d'installations, de prêts pour les jeunes agriculteurs. Dans la mesure où ceux-ci hypothèquent l'avenir, leur présence dans la gestion d'une exploitation la différencie nettement de celle voisine, où les capitaux propres auront permis le même investissement, d'où les nuances entre exploitations de type "moderniste", nuances que nous analyserons plus loin.

Enfin le fait de noter seulement les exploitants qui déclarent acheter régulièrement une certaine quantité de grains ou de fourrages, de farines et granulés du commerce, d'engrais, permet de situer le niveau des consommations intermédiaires. Ainsi on traduit le type d'intensification de l'exploitation à partir d'intrants achetés à l'extérieur, ce qui nécessite un certain fonds de roulement.

1.2.5 - Les activités complémentaires et les revenus non agricoles

Parmi les sources de revenu accessoires, la location de gîtes aux **touristes** représente un cas particulier. Si l'investissement est parfois lourd selon l'état des clèdes ou granges à aménager, il fait l'objet de subventions dans le cadre du Parc National des Cévennes (50 % en zone périphérique, 80 % dans le Parc) et le tarif de location est élevé, surtout l'été, jusqu'à 7-800 F/semaine en 1978. Cependant là aussi il y a une grande diversité de fait entre celui qui loue un ancien local d'habitation ("ça paye juste l'entretien"...), celui qui "remonte" une clède à partir de quatre murs, à tel ou tel taux de subvention selon l'endroit, celui qui "exploite cinq gîtes et un camping, etc. Une exploitation fait par ailleurs l'accueil à la ferme (gîte-table d'hôte), et quelques autres ont un camping, organisé ou plus ou moins circonstanciel.

Enfin, nous avons également noté l'existence d'autres revenus. Il s'agit des revenus de l'exploitant ou de membres de sa famille vivant sur l'exploitation : retraites, emplois à l'extérieur (facteurs, employés de la coopérative...) et

rentes diverses. Leur présence éventuellement est un signe parmi d'autres de la situation économique de l'exploitation, les ressources extérieures conditionnant les impératifs de productivité et les capacités de financement de l'exploitant -retraités dont les terres ne seront plus exploitées, marginaux vivant sur d'autres revenus-, à moins que les conditions locales de la production ne les aient rendues nécessaires. Cela est en rapport plus particulièrement avec les microstructures des exploitations complémentaires.

Ces deux derniers aspects, joints aux productions complémentaires agricoles déjà évoquées, donnent au total un aperçu sur le cadre économique dans lequel s'insère l'élevage ovin-caprin, ils suggèrent l'existence de "systèmes" d'activités et de production relativement élaborées.

Cependant il est bien évident que l'ensemble des éléments retenus dans la caractérisation des exploitations agricoles ne prétend pas rendre compte de la complexité du système de production. Les variations, dans l'année, de l'alimentation, des besoins en main d'oeuvre, en trésorerie, l'évolution du projet agricole de l'exploitant, en somme ^{la} dynamique du système apparaît mal. Néanmoins à défaut d'être complète l'information ainsi traitée en termes de présence ou d'absence d'un certain nombre de facteurs, d'importance en trois niveaux quantitatifs, des autres données, permet d'appréhender sommairement, et au moment présent, la situation des unités productives visitées et leurs différences essentielles. Enfin le mode de présentation des résultats permettra de revenir davantage à la notion de système d'activités.

Dans ce qui suit, nous tenterons de dégager cette "image" des diverses catégories d'exploitations et les implications évolutives qui s'en dégagent.

II - TYPLOGIE DES EXPLOITANTS

Le fait de rassembler dans un même tableau les données recueillies pour les 34 exploitations a permis de visualiser un certain nombre de corrélations, et d'effectuer des regroupements selon le maximum de ressemblance constatée. La combinaison des 24 critères retenus fait apparaître des "systèmes" d'activité et de production mis en oeuvre par tel type d'exploitant. Certains liens sont assez évidents par exemple entre la taille réduite des élevages de retraité et la réduction d'activité qui les caractérise souvent, d'autres le sont moins. Compte tenu du caractère limité de l'enquête déjà souligné, nous relèverons seulement les antagonismes les plus apparents, tout en essayant d'en comprendre au mieux la nature.

Dans cette optique, et au vu des résultats de chaque entretien, nous avons distingué trois grands groupes d'exploitations que beaucoup s'accordent par ailleurs à nommer de manière plus ou moins explicite sur le terrain : les exploitations "traditionnelles" (1), les exploitations de type "moderniste" (1), et les exploitations de nouveaux arrivants ("hippies, nouveaux Cévenols").

On aura soin de se référer au tableau p. 16 qui présente l'ensemble des résultats pour toutes les exploitations enquêtées (1 à 34), groupées selon les "types" mis en évidence à posteriori et, à l'intérieur de ceux-ci, selon la similitude avec le groupe voisin.

Les critères analysés plus haut ont été regroupés de manière légèrement différente : notamment on a réuni les productions secondaires agricoles et les autres activités (et donc revenus) ensemble pour faire apparaître de manière plus nette la complexité de ces activités.

La "couleur" des critères quantitatifs est choisie d'autant plus dense que le troupeau et les surfaces sont importants, que le système d'alimentation est plus complexe et que les exploitants sont plus jeunes. Chaque ligne du tableau représente une exploitation et autorise une lecture spécifique, sa place dans tel ou tel groupe étant bien entendu sujette à discussion.

a) Les exploitations de type traditionnel

Cette classe se distingue surtout :

- . par la faiblesse des investissements en matériel et bâtiment, le faible niveau de consommation intermédiaire, l'absence d'endettement notable.
- . par l'utilisation quasi exclusive du parcours et du foin de prairie naturelle pour l'alimentation des chèvres et éventuellement des brebis, par des troupeaux réduits et une faible part de coopérateurs.

(1) Les termes "traditionnel" et "moderniste" ont été choisis seulement par référence au niveau relatif de moyens techniques mis en oeuvre.

LEGENDE DU TABLEAU P 14 (Résultats de l'enquête et typologie proposée)

Critères par catégorie :

1 - Exploitant

- A Son âge ○ : >50 ans, ◐ : 35-50 ans, ● : < 35 ans
 B Existence d'une autre activité
 C Suivi des cours CFPA

2 - Production

- D Nombre de chèvres ○ : <10, ◐ : 10-50, ● : >50
 E Coopérateur
 F Contrôle laitier
 G \ Amélioration génétique
 H Type d'alimentation : ○ : type 1 ◐ : type 2 ● : type 3
 I Commercialisation de type individuel
 J Nombre d'ovins ○ : <10, ◐ : 10-50, ● : >50

3 - l'exploitation

- K "SAU" ○ : <3ha, ◐ : 3-10 ha, ● : >10 ha
 L "SAT" ○ : <30 ha, ◐ : 30-80 ha, ● : >80 ha
 M Location
 N Site
 O Accès
 P Irrigation

4 - les investissements

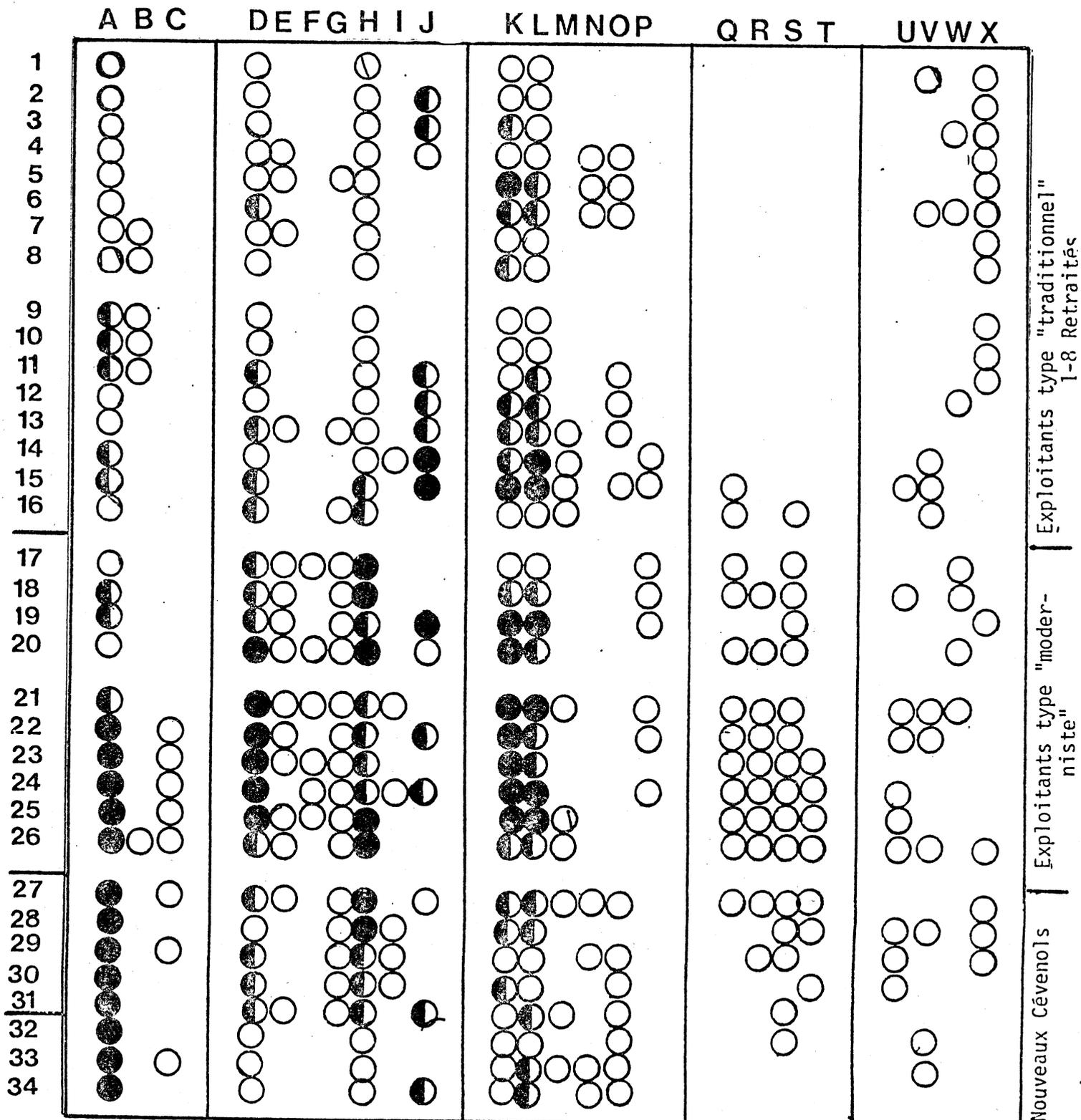
- Q Matériel
 R Bâtiment
 S Consommations Intermédiaires
 T Endettement

5 - les compléments

- U Nombre d'actifs supérieur à 2
 V Productions autres
 W Gîtes
 X Revenus autres (y compris retraites)

RESULTATS DE L'ENQUETE - TYPOLOGIE PROPOSEE

Exploitations n° 1 à 34
 Critères A à X - voir ci-contre



Graphique n° 1

Exploitants type "traditionnel" 1-8 Retraités
 Exploitants type "moderne" n° 1-8
 Nouveaux Cévenols

Il s'agit surtout de petites et moyennes propriétés constituées en général de parcours et landes plus ou moins productifs, selon la nature locale du taillis, l'état d'entretien et de dégénérescence des châtaigniers et de prairies naturelles. On y trouve beaucoup de retraités -regroupés sur le haut du tableau-, des actifs doubles(salariés agricoles et fonctionnaires) mais aussi des exploitants à temps plein, ayant tous plus de 40 ans, qui, dans le cadre de structures le plus souvent héritées de leurs parents mènent des productions à base dominante de facteur travail.

Corrélativement à l'abandon du ver à soie (au plus tard vers 1960) et au déclin de la châtaigneraie lié aux problèmes de main d'oeuvre, de mévente, d'entretien, de maladie..., ces exploitations se sont surtout consacrées à l'élevage caprin et ovin dans une moindre mesure, augmentant éventuellement le petit troupeau traditionnel afin de vivre ou survivre sans modification technique importante voire spécialisation outrancière. Ont sans doute joué leur rôle la mentalité de l'exploitant, son ouverture aux idées de progrès, son caractère fataliste, etc. Le plus souvent ces exploitants fabriquent leur fromage (la part non auto consommée est écoulée auprès du marchand de la vallée, d'amis ou de ses propres clients) et disposent d'un potager, de quelques ruches, engraisent encore parfois deux porcs par an (l'un vendu au boucher payant l'autre, charcuté pour soi). On trouvera également dans ce groupe :

- . des éleveurs coopérateurs dont l'adhésion à la coopérative a permis de se libérer de la fabrication du fromage en raison de l'absence de main d'oeuvre ou de la volonté d'augmenter le troupeau, et n'a pas remis en cause les anciennes modalités d'élevage et d'utilisation des prairies et des châtaigniers. (1)
- . quelques exploitants qui "améliorent" leur exploitation par introduction d'innovations techniques (prairies semées, races laitières plus productives) pour un minimum d'investissement et avec les locaux et le matériel existants.

On peut penser que ces exploitations traditionnelles sont pour l'essentiel en voie de disparition : les enfants, ayant quitté l'agriculture, vendent les propriétés ou se les partagent, les bâtiments changent alors dans tous les cas d'affectation, devenant en général résidences secondaires.

(1) La châtaigne non commercialisée est utilisée pour les porcins et, lorsqu'elle n'est plus ramassée, par les chèvres en pâture.

Les terres mécanisables et les prés les plus faciles à faucher sont éventuellement "loués" -s'il reste localement un preneur-, les landes, les châtaigniers et les prairies les plus difficiles étant irrémédiablement abandonnés. Outre qu'il y a des exceptions, en particulier les exploitations où le foncier est important, rappelons qu'il est difficile ici de quantifier ces "tendances".

b) Les exploitations de type moderniste

A l'opposé de la précédente, cette classe se distingue :

- . par un niveau élevé de consommations intermédiaires, un équipement en matériel important, et fréquemment par des locaux modernes,
- . par une alimentation des chèvres plus complexe (voir plus haut), des troupeaux importants, et une production de lait pour la coopérative quasi-générale.

La taille des propriétés est en moyenne élevée, qu'il s'agisse des terres et des prairies, assez souvent irriguées, ou des landes et bois. Notons qu'aucune, parmi celles visitées, n'est "mal placée" ou d'accès difficile. Ce sont donc plutôt des zones moins pentues ou de fonds de vallée. Les exploitants ont, à l'instar des précédents, effectué un changement dans la production, soit le plus souvent une spécialisation relative dans l'élevage caprin (hormis les élevages mixtes, dont la tendance est néanmoins l'augmentation de la part de chèvres) avec mise en oeuvre de nouveautés techniques et investissement en travail et en capital. Cette "spécialisation" (1) s'est effectuée d'une part cu moment de la création de la coopérative (années 60-62) et consécutivement à celle-ci, ou d'autre part à l'occasion de la reprise, par le fils, de l'exploitation familiale traditionnelle. Nous avons distingué deux sous classes correspondant à ces deux phases :

- les premiers disposaient de structures variables : soit ils avaient de grandes exploitations, soit les amélioraient dans le cadre d'une restructuration (SAFER, soit intensifiaient des petites surfaces qui s'y prêtaient (bord du Gardon, etc.) Ils ont aménagé les anciens bâtiments ou en ont construit des neufs, ont acquis le matériel minimum, avec parfois essai d'utilisation en commun, et surtout ils ont misé sur l'amélioration génétique en vue d'une production accrue de lait et corrélativement ils ont adapté l'alimentation.

(1) par opposition au système de polyculture-élevage traditionnel. Subsistent néanmoins souvent des compléments.

Sans doute les plus avancés dans ce sens ont été à l'origine de la création de la Coopérative, conseillés en cela par des personnalités non originaires de la région et au moment où la chèvre apparaissait comme l'animal à même de valoriser au mieux les surfaces fourragères de la vallée. L'éleveur devient alors fournisseur de lait à un atelier de transformation qui organise aussi le débouché. Les achats à l'extérieur augmentent et il y a introduction de culture d'herbe, mais l'intensification est très variable (taille des propriétés, nature des parcours, etc.). La présence de gîtes -de création souvent ancienne- chez certains exploitants, de manière générale la recherche d'autres ressources (bois, tourisme,...) leur donnent parfois un caractère d'entrepreneurs qui dépasse la seule profession agricole.

- Ces remarques valent dans l'essentiel pour la deuxième sous classe, où se trouvent regroupés les jeunes de moins de 35 ans rencontrés ayant repris récemment l'exploitation familiale : ce sont donc des fils d'exploitants, héritant de structures "viabiles" ou récupérant éventuellement du foncier supplémentaire, par achat, location et qui suivent des cours de formation agricole. A l'opposé on trouve également, l'exploitant arrivant à la retraite qui ayant jugé son exploitation insuffisante ou sans espoir d'agrandissement auprès des voisins a poussé ses enfants à acquérir un autre type de formation, voire à être agriculteurs ailleurs.

Tous s'équipent en matériel de traction, de culture et de récolte neuf et construisent de nouveaux locaux, avec prêts du Crédit Agricole, subventions DDA-SAFER-plans de développement, etc., d'où un endettement souvent considérable et l'obligation d'arriver assez rapidement à une production importante. Leurs troupeaux sont de fait parmi les plus gros et les plus sélectionnés. Notons que les jeunes "modernistes" rencontrés bénéficient souvent de l'aide de leurs parents, ce qui leur permet par exemple de "garder" le troupeau encore de manière traditionnelle avant d'opter pour les clôtures ou l'élevage entièrement dedans. Il arrive d'ailleurs qu'ils louent de grandes propriétés pour augmenter leur capacité en prés de fauches, tout en délaissant complètement les parcours de ces propriétés.

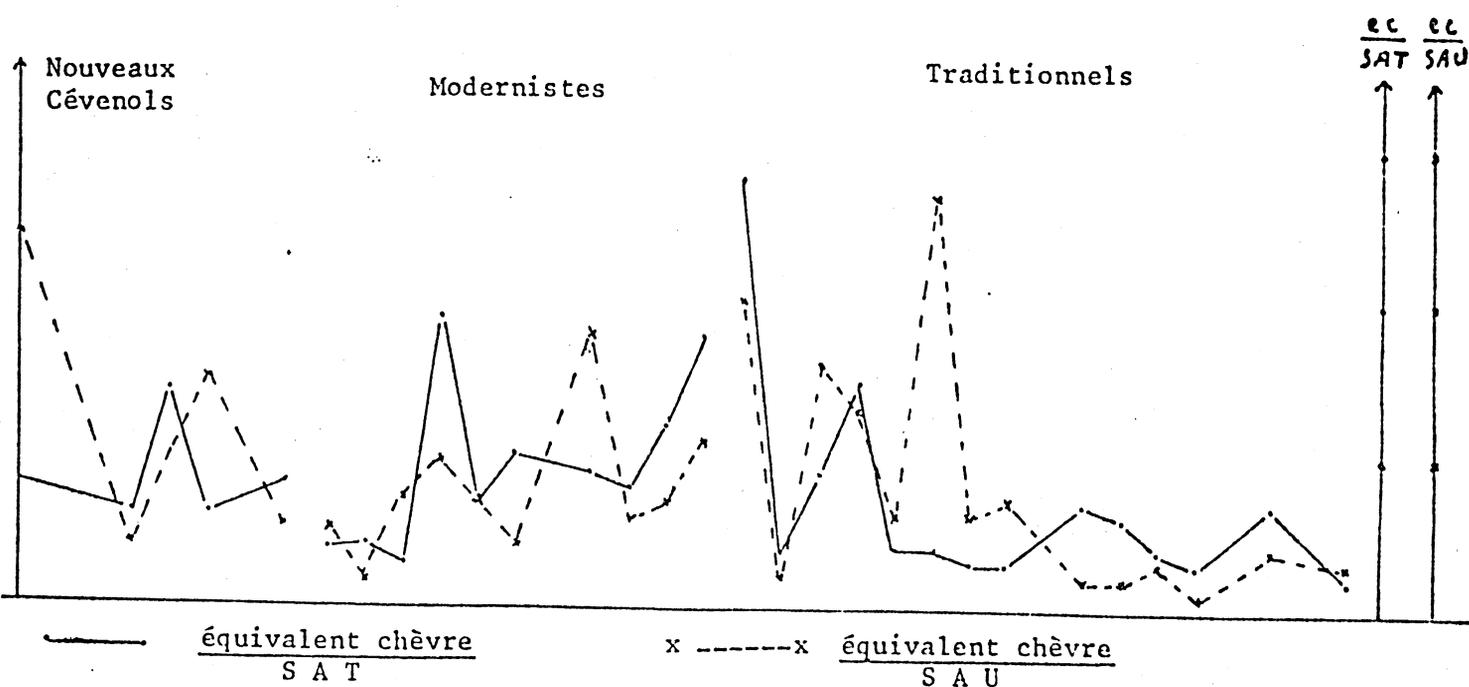
Au total ces exploitations endettées, dont les "risques" varient sans doute beaucoup de l'une à l'autre, dépendent de la coopérative et donc de la valorisation du lait qu'elle permet de réaliser en fonction de l'écoulement du fromage obtenu.

c) Les exploitations des nouveaux Cévenols

Ce sont des gens de la ville en général, installés depuis moins de dix ans dans la vallée et qui se distinguent nettement par leurs conditions d'exploitants, par leurs motivations et les orientations conséquentes de la production. Ils ont hérité par force des exploitations les plus difficiles (les premières abandonnées, non reprises par les exploitants locaux). Ils sont venus soit chercher l'isolement et une subsistance quasi-autarcique, avec complément d'autres revenus, soit, ou en plus, pour vivre de l'agriculture. Dans ce dernier cas, où il y a production d'excédents commercialisés, seul considéré ici, la dichotomie décrite pour les exploitants d'origine cévenole se retrouve : schéma "traditionnel" d'une part avec vente de fromage, etc., schéma "productiviste" d'autre part avec essai d'intégration au système laitier coopératif. Si certains semblent tenter la récupération des landes ou des bois pour en faire des prairies (comme tel exploitant installé par la SAFER, subventionné pour défricher des châtaigniers) et investissent éventuellement en matériel et bâtiment, quitte à s'endetter, d'autres, souvent plus limités en foncier laissent les chèvres chercher de quoi se nourrir au maximum à l'extérieur et fabriquent le fromage. Enfin certains "nouveaux Cévenols modernistes" ont des revenus autres que ceux provenant de l'agriculture.

Cette dichotomie est très atténuée par l'existence des différents intermédiaires entre les deux schémas opposés, chaque exploitation ayant d'autant plus dans ce groupe, son histoire et ses conditions particulières : ainsi en est-il de l'absence totale de terre en propriété, et donc de l'entière location à l'amiable, sans garantie. La possibilité d'évolution est plus encore liée à la main d'oeuvre disponible et à l'apport de revenus extérieurs compte tenu de la fragilité des capitaux disponibles et des problèmes de la formation requise et du statut indispensable d'exploitant pour l'obtention des prêts, etc. mais elle est aussi conditionnée par les relations qu'établit l'exploitant avec ses voisins, traditionnels ou plus technicistes. L'acceptation à la Coopérative, par exemple, pour ceux qui visent la production laitière, nécessite de remplir certaines conditions permettant en fin de compte d'être pris au sérieux.

Ces nouveaux venus cherchent des solutions originales (ruches, lapins, volailles, maraîchage) permettant parfois de faire face à l'absence de terre, et représentent une tentative d'utilisation voire de valorisation d'un espace en partie condamné par l'agriculture mécanisée, et menacé d'abandon ou de récupération pour la forêt et le tourisme. Bien que le volume de leur production soit sans doute marginal, du moins en l'état actuel, leur présence participe à l'entretien d'une certaine vie sociale dans la vallée notamment par le biais des écoles et des services de proximité.



Graphique n° 2 : Effectifs des troupeaux et surfaces des exploitations.

La typologie simplifiée qui vient d'être présentée met essentiellement en valeur les interactions entre l'âge et l'origine du chef d'exploitation, l'état des structures et les choix de production. On y rencontre des retraités ayant survécu sur des petites exploitations, des exploitants de plus de 40 ans ayant opté pour le travail à l'extérieur, d'autres ayant adhéré à la Coopérative, des jeunes s'investissant à fond dans la production, d'autres mal pourvus en terre et cherchant des filières. En fait les disparités entre exploitation d'un même groupe sont plus importantes qu'il n'y paraît.

Par exemple, si nous essayons d'évaluer la charge réelle des animaux par hectare, mis à part les problèmes théoriques que cela pose à cause de la diversité des terres au point de vue qualitatif, et de la difficulté de comparer différents types d'animaux (1) et mis à part également les problèmes relatifs à la précision avec laquelle sont recueillies les informations, on s'aperçoit de grandes différences entre chaque exploitation (2). Si la charge est en moyenne plus faible dans le groupe des traditionnels surtout pour les retraités (0,3 chèvres/ha SAU) elle est ailleurs très variable d'une exploitation à l'autre : le statut foncier (c'est vrai pour chaque groupe), le niveau d'intensification, la possibilité d'améliorer assez rapidement ses terres en défrichant les meilleures, une certaine conception de l'utilisation des ressources naturelles renouvelables, conduisent à valoriser chaque type d'unité fourragère disponible sur place ou bien à les négliger et à en acheter, à l'extérieur, de plus nobles ou de moins contraignantes au niveau du travail. Une certaine conception du métier de paysan qui peut se référer à un modèle traditionnel ou à un modèle de type citadin avec toutes les ambiguïtés que cela comporte, enfin la nature des relations avec les propriétaires voisins, contribuent à accroître la diversité, et à la limite, à faire de chaque exploitation un cas particulier.

Ainsi ces quelques remarques soulignent que malgré sa cohérence d'ensemble la typologie établie grâce à l'enquête sur un tiers des exploitations nécessiterait d'être nuancée : plusieurs exploitants rassemblent des critères qui les placent à la frontière entre deux classes, certains nouveaux arrivants pourraient être assimilés à l'un ou l'autre groupe, etc. Elles montrent que, plus que la volonté propre de l'exploitant à travers les tentatives voulues de modernisation, c'est la pression des structures et des conditions de main d'oeuvre qui oblige à effectuer des transformations dans l'activité sur l'exploitation : "c'était ça ou partir".

Cette diversité dans les systèmes de production constituera donc un élément important quant au changement social. Ceci nous conduit à examiner les aspects évolutifs de cette agriculture de la Vallée Française.

(1) Pour simplifier on a pris les éléments de référence suivants établis par le groupe de travail Fédération Nationale Ovine -FNO

1 chèvre = 0,17 UGB (unité gros bétail) ; 1 brebis = 0,13 UGB ; 1 agneau d'engraissement à trois mois = 0,02 UGB ; 1 vache = 0,85 UGB.

(2) cf graphique n° 2.

III - ASPECTS EVOLUTIFS

Dans ce chapitre nous envisagerons les conséquences de la dynamique des différents types de systèmes de production, élevés pour la circonstance au rang de modèles techniques, sur l'utilisation de l'espace. Par ailleurs nous évoquerons les déterminants plus ou moins exogènes de cette évolution.

III.1 - Modèles techniques de production agricole et utilisation de l'espace.

Au niveau de notre sondage, les plus gros troupeaux appartiennent en majorité à des jeunes exploitants, qui continuent d'augmenter leurs effectifs et la production laitière par tête. D'un autre côté si la taille des élevages de retraités est homogène, celle des traditionnels non retraités présente par contre une grande dispersion sur laquelle nous avons déjà fait quelques remarques plus haut .

L'alimentation des troupeaux procède des possibilités locales et des objectifs poursuivis par l'exploitant. Pour un nombre donné de têtes, l'augmentation de la production laitière est liée à la recherche d'un bon équilibre alimentaire permettant aux caractères génétiques potentiels de s'exprimer ; mais on améliore parfois la race avant de bien maîtriser l'alimentation . Ces potentialités laitières augmentant sous l'effet de la sélection, l'alimentation évolue en général par recherche de compléments (granulés, grains) auxquels se substitue ensuite en partie et en raison de la cherté de ces derniers, une intensification fourragère. Celle-ci n'est pas toujours possible et peut ne pas s'avérer rentable, ou nécessaire. Mais au niveau des gros troupeaux il semble que l'effort soit très souvent porté sur ces quelques surfaces que l'on voue à la culture d'herbe, tandis que les surfaces fauchées de location, les parcours, ne subissent aucune amélioration.

L'intensification des prés les plus riches et les plus faciles à travailler, voire le défrichage (1) de parcelles de châtaigneraie, est sans doute une solution au problème de surface, mais l'abandon simultané du restant peut représenter une stérilisation de foncier. Nous avons vu que la "restructuration" des exploitations de jeunes modernistes semblait amener parfois une

(1) subventionné mais aléatoire en raison des problèmes de fumure de fond à apporter, d'entretien très suivi à effectuer...

sous-utilisation de tout ce qui n'est pas mécanisable. Dans le même temps la question se pose des conséquences de la sélection d'animaux "d'intérieur" ne prélevant plus qu'une part réduite de leur nourriture sur l'espace "sauvage" que constituent les friches, les landes et les bois. Sans amélioration et sous l'effet d'une diminution de charge, ces parcours dégènèrent et leur devenir est sans doute ailleurs que dans l'entretien d'un troupeau, puisqu'ils ne sont en général pas libérables pour les jeunes qui voudraient s'installer. Lorsque les terres labourables d'une ancienne propriété sont récupérées d'un côté, les bâtiments pris comme résidences secondaires de l'autre, l'espace restant, n'a plus "d'avenir" agricole spécifique.

On peut imaginer que ces espaces sont alors voués à des activités forestières, cynégétiques, etc., le fonds forestier national, la SAFER contribuant à cette reprise des zones abandonnées par l'agriculture. D'après ce qui précède, et qui demande à être confirmé, le schéma d'évolution auguré par le comportement des jeunes modernistes laisse entrevoir à long terme une agriculture résiduelle, confinée sur quelques zones avec des élevages caprins en quasi hors sol dans la vallée et des élevages ovins repoussés en altitude. Le changement de paysage aurait alors d'autres conséquences : par exemple, la disparition des surfaces en herbe autour des résidences secondaires en changerait l'intérêt "touristique".

Ces tendances représentent surtout l'extrapolation de phénomènes constatés chez certains jeunes ayant repris l'exploitation familiale et visant une production importante de lait pour la Coopérative. Notons que ces jeunes sont, en nombre, un cas particulier parmi les exploitations de la vallée. Notons aussi qu'il est difficile de mesurer les risques inhérents à leur endettement parfois très poussé, mais aussi le niveau réel de leur "spécialisation" caprine, etc. La majorité des autres exploitations, hormis les retraités dont peu de propriétés semblent devoir rester à l'agriculture, fournissent des aspects d'évolution assez dissemblables dont on ne peut pas au total mesurer les implications futures.

En ce qui concerne les "nouveaux Cévenols", nous avons déjà noté leur intégration relative et surtout très variable aux deux schémas, moderniste et traditionnel. Ajoutons que la réussite de ces installations est très aléatoire et dépend en dernier lieu, compte tenu de la motivation des exploitants, des possibilités foncières qui leur sont ouvertes ; leurs modes d'exploitation vont souvent à l'encontre de l'évolution constatée plus haut à propos des parcours et des terres mécanisables. La difficulté d'accession au foncier, d'autant plus avec bâtiments, est réelle face à la concurrence du tourisme, et des autres exploitants cherchant quelques bonnes parcelles, etc. La viabilité des exploitations des nouveaux arrivants, comme des doubles actifs, ne répond pas aux mêmes critères de rentabilité (autres revenus, modes de vie différents...) que pour certaines exploitations modernistes mais certaines améliorations techniques concernant l'irrigation, la production fourragère, les bâtiments, le gardiennage, les parcours, seraient envisageables s'ils disposaient plus souvent d'un statut d'agriculteur à part entière. Leur degré d'intégration à l'économie agricole de la vallée est aussi fonction de l'acceptation de leur présence, et, au-delà de leurs objectifs, par les exploitants modernistes, les conseillers techniques, la SAFER, etc, qui les jugent avant tout sur leur aptitude vis à vis des problèmes agricoles et leur ardeur au travail. L'augmentation de la production de ces exploitations d'installation récente, leur degré de créativité, leur réussite dans la recherche de solutions originales en matière de spéculations et de leurs débouchés, amèneraient sans doute des modifications sensibles aux tendances qui paraissent se dessiner au seul niveau des producteurs importants de lait pour la coopérative, et impliqueraient une survivance plus importante de l'activité agricole dans la vallée.

Mais pour comprendre l'évolution socio-économique de la Vallée Française nous devons également analyser les aspects exogènes de l'évolution du secteur agricole.

III.2 - Les déterminants exogènes de la dynamique des systèmes de production agricole en Vallée Française :

Ils se rattachent essentiellement d'une part à l'environnement socio-économique, d'autre part à l'environnement technique.

III.2.1 - L'environnement socio-économique

Nous nous limiterons à l'évocation de deux aspects qui nous semblent déterminants : l'appropriation de l'espace et le mode d'approvisionnement et de commercialisation des produits.

A - Appropriation de l'espace

En 1975 sur les communes de Moissac, Ste Croix Vallée Française, Molezon, Le Pompidou, 80 % du territoire sont sous le contrôle de propriétaires privés : ce territoire privé appartient pour 44 % à des résidents, le reste, soit 56 % de sa superficie, étant aux mains de propriétaires non résidents. De fait 42 % des propriétaires résidents exercent une activité agricole sur 67 % de la surface contrôlée par les résidents (soit 29 % de la surface totale privée) (1) C'est dire combien la propriété de la terre semble échapper aux agriculteurs résidents de la vallée. Il faudrait nuancer en remarquant qu'ils sont susceptibles de n'acquérir que les bonnes terres labourables bien situées et mécanisables.

A côté de ces terres privées on notera l'importance de l'Office National des Forêts qui gère 1084 ha de plantations domaniales soit 13,5 % du territoire des 4 communes précédentes. Ajoutés aux groupements forestiers existants à l'époque ou en voie de constitution cela fait environ 19 % du territoire de ces 4 communes en forêts productives.

Par ailleurs, entre 1969 et 1977, sur les 8 principales communes concernant la Vallée Française, à l'exclusion de St Martin de Lansuscle et de St André de Lancize, ce sont 10,5 % du territoire (2 150 ha environ) qui ont changé de main avec un maximum de mutation foncière dans les communes situées en aval. La SAFER Lozère entre 1961 et 1977 a acquis et rétrocédé 1 290 ha. Parmi les vendeurs plus de la moitié (55 %) sont résidents dans la vallée, 21 % habitent le Gard, le reste se répartissant en France. Les vendeurs de plus de 65 ans ne représentent que 28 % de l'ensemble des vendeurs.

Les acquéreurs se répartissent comme suit :

- 23,5 % résident en Vallée Française,
- 15,6 % habitent le département du Gard,
- 5,3 % sont à l'étranger,

le reste se répartit sur le territoire français. Parmi ces acquéreurs 13 % sont des agriculteurs qui agrandissent leur exploitation ou la constituent (3,5 % sont des néo-Cévenols) (2).

(1) cf Nordberg, Lorthoïis...

(2) Ces chiffres sont tirés du rapport de Melle Magali CHAPTAL -"Espace et collectivités en Vallée Française".
CNRS-ATP "Le changement social et culturel" 51 p. ; 1979

Tout cela montre combien l'appropriation de l'espace échappe progressivement aux agriculteurs . La demande en résidences secondaires (41 % des logements) entourées de terrasses, de châtaigneraies, de landes est très forte. D'une part la SAFER n'a pas toujours trouvé d'agriculteur à qui rétrocéder les terres qu'elle avait acquises, d'autre part la surenchère de personnes extérieures à la Vallée Française et ayant des activités dans le territoire a rendu l'accès à la propriété de la terre en tant qu'outil de production agricole de plus en plus difficile. La concurrence du tourisme, ou de la demande de loisirs sous forme de résidences secondaires et de la forêt productive (groupements forestiers et ONF) sur l'espace, réduit d'autant le territoire utilisé par les différentes catégories d'agriculteurs.

D'autres phénomènes liés aux mutations foncières compliquent encore l'interprétation. Même si certains néo-Cévenols ont pu acquérir des terres ou obtenir des fermages, il serait intéressant de voir à quelles catégories de terres ils ont pu accéder et par quel canaux.

En définitive la maîtrise du foncier par des non résidents, qu'ils soient ou non d'anciens Cévenols, pèse lourdement sur l'évolution des systèmes de production agricole..

B - La circulation des marchandises (approvisionnement, transformation, commercialisation).

Chaque modèle d'unité productive s'insère dans une logique et des modalités données d'approvisionnement, de transformation et de commercialisation. C'est pourquoi juger de l'évolution de ces modèles nécessite de préciser la nature des "circuits" en question. On en distinguera aisément 3 types : traditionnel, coopératif, "autres".

a) le circuit traditionnel

L'approvisionnement et l'écoulement des produits sont en général assurés par les commerçants locaux (épiciers-bouchers) et quelques maquignons. L'épicier livre engrais, semences, aliments du bétail, fourrages aux exploitants qu'il visite lors de sa tournée hebdomadaire, et achète en retour le fromage, les châtaignes, les légumes, le miel, les oeufs pour les écouler dans son épicerie.

Un agriculteur âgé nous a même affirmé qu'il échangeait encore les pommes de terre de son potager contre l'avoine pour son mulet. L'épicier effectue aussi le ramassage des chevreaux revendus ensuite pour être abattus et commercialisés en dehors de la vallée. Faisant éventuellement crédit, ce personnage a un rôle primordial voire exclusif dans la valorisation de certains produits de l'exploitation. Cela revêt un aspect pratique pour l'exploitant mais peut représenter une sous-valorisation importante du produit. Les agneaux, les bêtes de réforme et certains chevreaux sont par ailleurs écoulés par un ou deux maquignons -bouchers implantés sur une région plus étendue-.

b) le circuit coopératif

Il n'intéresse que les coopérateurs, alors que nombre de ceux-ci sont par ailleurs et pour certains achats et ventes intégrés au circuit traditionnel. En tant qu'agent d'amont la coopérative semble n'apporter que des aliments (concentrés complets pour chèvres, lait artificiel pour chevreaux). Hormis le lait, elle écoule aussi les chevreaux de certains coopérateurs informés -quantité limitée à 200 chevreaux- qui les apportent sur place à la coopérative et obtiennent un prix supérieur à celui offert par les maquignons qui "passent", (bien que cette pratique ait sans doute fait monter les prix de ces derniers .

La coopérative regroupe en 1978 47 adhérents, la très grande majorité n'étant pas en Vallée Française et a traité 700 000 l de lait en 1977 (1976 : 666 000 l) dont 450 000 en caillé congelé expédié sur Anjouin (Indre) et 250 000 l en fromage commercialisé sur place et dans la région. Le ramassage s'effectue de plus en plus loin, pour des troupeaux de plus en plus gros (diminution du nombre de coopérateurs, augmentation de la production). La laiterie joue un rôle certain dans l'écoulement du lait produit en quantités nettement supérieures à ce que pourrait absorber le commerce local et dans la transformation, cependant partielle, de ce lait en produit fini. Le lait en 1977 a été payé 1,51 F/l (1) en moyenne avec une fourchette de 40 centimes entre coopérateurs due aux primes de début et fin de campagne, de qualité bactériologique, de taux de matière azotée... Néanmoins ce prix est difficile à comparer aux résultats de ceux qui font leurs fromages en raison des conditions diverses de technicité, de main d'oeuvre, et d'écoulement. Il est sûr qu'une plus grande transformation sur place, à condition de se

(1) 1,83 F/l en 1980 compte tenu des prévisions d'investissements de la coopérative

donner les moyens d'assurer une bonne commercialisation, valoriserait mieux le lait du coopérateur. Notons que l'élevage caprin de la vallée semble assez nettement cloisonné entre coopérateurs bénéficiant d'apports techniques, génétiques, commerciaux d'une part et les non coopérateurs, plus isolés, d'autre part.

c) Autres circuits

L'achat du matériel important s'effectue directement auprès des revendeurs des gros bourgs de la région. De même le vétérinaire est installé à Anduze. Les amis et relations permettent l'écoulement des fromages, du miel, des légumes... Certains vendent directement aux touristes, locataires de gîtes, campeurs à la ferme... mais ce débouché semble assez limité, d'où une tentative à l'initiative de quelques nouveaux arrivants, de lancer un marché d'été à Ste Croix (légumes, artisanat, etc.). D'autres ou les mêmes essaient de "tourner" les intermédiaires locaux en allant faire les marchés à Saint Jean du Gard, Marvejols, voire en se créant un créneau spécifique. Ainsi deux jeunes producteurs de fromage réalisent une part importante de leurs ventes par correspondance vers des régions comme la Côte d'Azur permettant une forte valorisation. Au total cette recherche de solution ponctuelle et souvent individuelle à des problèmes concernant nombre d'exploitants, favorise à l'évidence les mieux placés et les plus débrouillards. Notons que l'individualisme semble être le moins marqué chez les jeunes nouveaux venus.

III.2:2 Environnement technique

Dans le contexte régional il est clair que la station de testage des boucs de Moissac a joué un rôle considérable.

Cette chèvrerie, créée en 1965 est un cas spécial dans "l'environnement" des exploitations de la vallée : c'est une ferme associée à la laiterie, destinée au testage sur le plan national des boucs (20 par an environ) pour l'insémination, dans le cadre de la sélection des facultés laitières et l'aptitude à la traite. Elle regroupe 280 chèvres laitières (élevées en zérograzing) et 170 chevrettes de renouvellement (élevées en plein air).

L'élevage local semble peu concerné par cette station, si ce n'est qu'elle offre des possibilités d'achat sur place de chevrettes améliorées produisant jusqu'à 450 kg de lait en lere lactation, sur 220 jours, qui sont mises à profit surtout par les jeunes modernistes prêts à payer le prix (7-800 F à 8-9 mois) pour avoir des animaux "de qualité". Les autres éleveurs reprochent à ces animaux leur moindre rusticité et leurs fréquentes difficultés à s'adapter aux divers parcours. Ce problème est lié en fait aux objectifs et au mode de conduite du troupeau adopté par l'éleveur. En conséquence, ces derniers ne s'adressent pas lorsqu'ils veulent "améliorer" le troupeau directement à la station, mais à des intermédiaires ayant des issus d'améliorés. Certains nouveaux arrivants, à l'opposé, créent leur troupeau à partir de chevrettes de régions lointaines (ouest de la France).

Par sa présence même en Vallée Française, par sa liaison de fait avec la coopérative (le Directeur de la Station de testage est en même temps Directeur de la coopérative), elle contribue puissamment à la diffusion auprès des éleveurs d'un modèle de production particulier, à haute productivité et à fortes consommation intermédiaires dont on a vu précédemment l'origine majoritairement extérieure.

Il faut également prendre conscience du fait que dans les années 1960 la Coopérative avait permis de retarder sinon de stopper le déclin agricole. Mais à l'époque ses adhérents étaient plus diversifiés et la logique du modèle de production qu'elle a prôné plus ou moins implicitement, se heurte maintenant aux contradictions, quant à l'utilisation de l'espace, que nous avons déjà soulevées.

La station de testage ayant une vocation nationale on ne saurait lui reprocher ses schémas de sélection mais il se pourrait qu'un schéma intégrant le système de contraintes propre à la Vallée Française permette l'émergence de modèles techniques plus appropriés et bien entendu la sélection de chevrettes plus adaptées aux conditions actuelles.

C O N C L U S I O N

Nous avons essayé de caractériser la dynamique des systèmes de production agricole et ses implications quant à l'avenir prévisible, si les tendances observées se poursuivent, de la Vallée Française.

En dehors de toute considération quantitative, que ce travail ne visait pas, il semble que l'on assiste à une évolution des productions, différente selon les trois types d'exploitation mis en évidence. On assiste notamment au passage d'une activité agricole traditionnelle fournissant des produits transformés (châtaigne séchée, fromage, fabrique de piquets, etc.) à un élevage de type moderniste n'assurant plus la transformation mais se consacrant à la production du fourrage et à la conduite du troupeau. Il s'en suit apparemment la concentration des terres mécanisables au profit de quelques uns et une intégration plus poussée à l'économie globale par l'augmentation des consommations intermédiaires, la vente à distance du produit fini... La recherche d'une plus grande production et de sa meilleure valorisation pousse à l'introduction de moyens techniques importants (matériel, sélection, gardiennage en clôture, culture fourragère, etc.) et à la modification du mode d'élevage, avec une mise bas précoce dans l'année, (le lait d'hiver est plus rentable) et l'élevage du chevreau au lait artificiel, tandis que simultanément les prés les plus difficiles sont abandonnés. Les petits exploitants traditionnels et les doubles actifs n'ont pas de succession. Avec eux quelques grandes exploitations de type extensif, souvent mixtes, de type caprins-ovins, et diversifiées perpétuent un système plutôt traditionnel avec fabrication artisanale du fromage, tandis que les gens venus de la ville s'en inspirent tout en misant en plus sur des cultures "sans terre" telles que ruches, lapins, volailles, ou sur le maraîchage, etc.

Si l'on veut considérer que les systèmes de production évoluent en fonction des contraintes et des objectifs de l'exploitant, il faut aussi envisager les conséquences de ces évolutions. Le type d'alimentation adopté par certains modernistes amène, nous l'avons vu, à une intensification des prairies les plus faciles tandis que les bois et les landes sont plus ou moins abandonnés. Il peut alors y avoir un certain blocage du foncier renforcé par la concurrence de la forêt et du tourisme. Dans le même temps, des jeunes voudraient s'installer mais ont parfois du mal à être pris au sérieux.

Deux ans après cette enquête certains aspects de l'agriculture en Vallée Française ont évolué : le groupe des "traditionnels" s'est amenuisé, "les modernistes" ont renforcé leur tendance à la sélection, à l'augmentation de la productivité et à la sophistication de leurs techniques notamment au niveau de l'alimentation. Le groupe des néo-Cévenols s'est également modifié : leur recherche de nouvelles filières, de nouveaux circuits de commercialisation s'est précisée.

Enfin la pression de jeunes du pays cherchant à s'installer, en raison de la difficulté à trouver un emploi en ville, même sur des structures foncières qui eussent été considérées auparavant comme insuffisantes s'accroît. Eux aussi sont en pleine recherche.

En conséquence la variabilité des systèmes de production, si elle a évolué, se maintient quant à sa diversité.

Cette diversité aura donc en retour des effets sur l'utilisation du milieu dit naturel et donc sur la société rurale locale et c'est en ce sens qu'il nous semble important de prendre en compte comme indication du changement social les modèles techniques de production agricole.

Nous ne prétendons pas du tout avoir cerné totalement la réalité de ces modèles : néanmoins au prix d'un suivi de quelques exploitations assez représentatives pour mieux expliciter la logique interne des systèmes de production on comprendra mieux et ceci de manière concrète, la différenciation sociale que les différentes logiques techniques introduisent. Nous serons en mesure d'une part d'évaluer la production brute et le revenu agricole, ce que nous n'avons pas abordé dans la présente note, en raison de l'imprécision de nos informations, mais d'autre part nous pourrons mieux apprécier les contradictions engendrées par les différents types de systèmes de production quant à l'utilisation de l'espace ou si l'on veut des ressources naturelles. A ce prix nous aurons des éléments permettant de suivre et de comprendre de manière plus objective et plus opérationnelle les possibilités de reproduction de cette société rurale locale et donc le changement social.

Cette étude sera publiée sous forme d'article dans le n° 2 des Annales du Parc National des Cévennes (1982).

X - 430 - 04578 - 1 000000

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MOYENS TECHNIQUES DE PRODUCTION

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE